

► Information générale

Cours	
Titre	Stage en milieu de travail
Nombre de crédits	3
Sigle	MAT2000 (stage 1) et MAT3000 (stage 2) (MAT3001 stage coop 3)
Faculté / École / Département	Faculté d'arts et sciences – Département de Mathématiques et Statistique
Trimestre	Hiver, Été et Automne
Année	2025-2026
Type de formation	Formation pratique en milieu professionnel
Déroulement du cours	Début et fin selon le calendrier des études sur une seule session 420h minimum (12 semaines minimum consécutives, à temps complet)
Charge de travail hebdomadaire	35h à 40h par semaine (temps plein)

Enseignant(e)	
Nom et titre	Maciej Augustyniak, Professeur Agrégé
Coordonnées	Pavillon André-Aisenstadt, Bureau 4143
Disponibilités	Sur demande ou selon les disponibilités

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	Andréanne Lemonde
Coordonnées	Pavillon André-Aisenstadt, Bureau 3153
Disponibilités	En tout temps par Teams ou courriel

Description du cours	
Description	Il est possible d'effectuer jusqu'à 2 stages crédités à même le cheminement régulier du baccalauréat en mathématiques (par l'intermédiaire des cours MAT2000 et MAT3000), et ceci peu importe l'orientation choisie par l'étudiant(e).
Description détaillée	Stage permettant à l'étudiant ou l'étudiante de se familiariser avec les réalités du monde industriel de façon à être en mesure de réaliser, en conformité avec les règlements de l'Université de Montréal, une activité d'une durée de 420h en entreprise selon une entente avec l'Université de Montréal (convention de stage). Ce stage consiste en un programme d'entraînement relié au champ d'activités dans lequel l'étudiant ou l'étudiante désire se perfectionner. Le stage en milieu industriel permet de remplir des tâches variées répondant aux exigences et aux besoins de l'entreprise et d'appliquer des connaissances théoriques.

Critères d'admissibilité aux stages MAT2000/3000 (MAT3001 coop) pour l'étudiant

Place du(des) cours dans le programme	2 stages optionnels
Description détaillée des critères	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de faire le (les) stage(s) au moment de votre choix (session automne, hiver ou été) *À l'exception de la dernière session de votre programme* ou selon le calendrier des stages pour le coop • Retour obligatoire aux études suite au stage (minimum de 2-3 cours) • Lorsque vous êtes inscrit au cours de stage MAT2000 ou MAT3000, il ne vous est généralement pas permis d'être inscrit à un autre cours pendant votre stage. Des exceptions sont cependant faites au cas par cas, notamment pour un cours en ligne ou un cours du soir, sous réserve d'approbation du professeur responsable des stages et du responsable de programme. • Moyenne de 2.0 et plus lors de l'approbation (ou 3.0 pour le coop) • Avoir complété 2 sessions de cours avant le début du stage (3 sessions pour le coop)

Critères d'admissibilité d'un stage

Description détaillée des critères	<ul style="list-style-type: none"> • Stage de 420h minimum • Stage rémunéré obligatoirement • Superviseur : professionnel avec diplôme 1er cycle et expérience du domaine ou connexe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Actuariat: Fellow ou Associé avec 5 ans d'expérience ◦ Statistique: Ph.D. ou M.Sc. avec 5 ans d'expérience
---	--

► Apprentissages visés

Objectifs d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage

À la fin de son stage, la personne stagiaire sera en mesure de :

- Intégration au travail :
 - Décrire les actions posées pour s'intégrer dans son milieu de travail.
- Réalisation du mandat :
 - Démontrer l'analyse de problèmes, l'investigation et l'utilisation des outils informatiques ou actuariels à partir des tâches réalisées.
 - Réaliser le mandat et les tâches.
- Travail d'équipe :
 - Démontrer sa capacité à fonctionner efficacement en tant que membre de l'équipe.
- Communication :
 - Communiquer des idées et de l'information.
 - Communiquer de façon orale et écrite en langage professionnel.
- Développement professionnel :
 - Définir ses objectifs en fonction de ses compétences, aspirations et points d'amélioration.
- Sens de l'organisation :
 - Démontrer l'utilisation d'outils et de stratégies d'organisation via la technologie.

► **Calendrier**

Séances (par semaine)	Contenu	Actions à prendre par l'étudiant
Semaine -1 (session précédent le stage)	Soumission des projets/propositions de stage	L'étudiant envoie par courriel sa demande de stage à la coordonnatrice en mentionnant s'il s'agit d'un stage obtenu via la plateforme des stages Gesfim ou d'une démarche personnelle
	Approbation ou refus du stage par le professeur responsable	Procéder à l'inscription de son stage suite à l'approbation via le formulaire INS_ de son centre étudiant en joignant le courriel d'approbation de la Coordinatrice de stage
	Fournir les informations requises sur les coordonnées pour le stage	Compléter le document FORMS (ou courriel) envoyé par la coordonnatrice concernant les détails administratifs du stage
	Signature de la convention de stage dans le système Consigno	Signer la convention via la plateforme Consigno par le stagiaire et le superviseur
Semaine 1-2-3	Informations sur le déroulement du stage (rencontres, rapport de stage, présentation) sur Studium	Consulter le Studium du cours pour prendre connaissance des dates importantes à ajouter à son agenda
Semaine 6 à 10	Rencontre mi-stage	Participer à la rencontre mi-stage (juin (session d'été), octobre (session d'automne) ou février (session d'hiver)) via le lien TEAMS communiqué sur Studium
Semaine 10 à 13	Remise du rapport et de la présentation	Soumettre son rapport de stage sur Studium à la date indiquée et participer à sa présentation.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Pondérations
Rapport de fin de stage	Capacité de réflexion et d'explication de l'expérience globale, apprentissages et compétences	35%
Présentation orale	Capacité de vulgarisation	35%
Évaluation du superviseur	Compétences professionnelles *Voir Annexe	30%
Notation	Note littéral	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#)

5

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	En cas de non-remise de votre rapport ou retard ainsi qu'en cas d'absence à votre présentation, les règles d'absence à une évaluation de la Faculté s'appliquent
Dépôts des travaux	Studium
Qualité de la langue	20% de la note du rapport et de la présentation orale
Seuil de réussite exigé	L'étudiant réussit le cours lorsqu'il obtient le résultat (D) pour l'ensemble des évaluations du cours. Il obtient le résultat (E) qui constitue un échec au cours. Le résultat est non contributoire à la moyenne. ** Article 12.1 du Règlement des études de premier cycle

► Code de déontologie, posture professionnelle et devoir de réserve

Comportements à adopter pour les stagiaires	
Devoirs du stagiaire	Les stagiaires ont une posture professionnelle à adopter pendant le stage. Cette posture professionnelle inclut un devoir de réserve, compte tenu des informations privilégiées ou confidentielles auxquelles les stagiaires pourraient avoir accès au cours du stage.

► Stages hors MAT2000/3000/3001

Stages non-crédités ou hors programme	
Stage refusé par le département ou non-crédité	Les stages qui ne sont rattachés à aucun crédit ou à aucun sigle de stage ne sont pas administrés par l'Université et ne peuvent faire l'objet d'une convention de stage. Les personnes étudiantes qui effectuent ces stages le font à l'extérieur du contexte universitaire et ne sont donc pas couvertes par les assurances responsabilités civile, professionnelle ou accidents de l'Université. Ces activités ne sont pas encadrées sur le plan pédagogique.

▶ Étudiants Internationaux

Comportements à adopter pour les stagiaires

Étudiants internationaux - Permis de travail & Attestation

Un permis de travail est obligatoire pour tout étudiant international souhaitant faire un stage (coop ou régulier). Le stage devra être approuvé pour utiliser le permis de stage coop (et crédité dans votre programme).

Le stage à lui seul agit comme temps plein malgré le 3 crédits. Un étudiant international respecte donc les règles du temps plein avec ce sigle.

Vous devez faire une demande pour l'attestation particulière coop au bureau du registraire pour joindre à votre demande de permis de travail coop via le formulaire :

[Relevés de notes et attestations - Bureau du registraire - Université de Montréal](#)

*Attention ; Un permis d'études précise généralement une limite de 24 heures de travail par semaine, ce qui n'est pas compatible avec les exigences d'un stage (temps plein 35 à 40h/semaine). Un permis de travail est donc nécessaire.

****Les délais d'obtention sont de plusieurs mois il est donc nécessaire de faire la demande à session précédent le stage**

Consulter le Bureau de UdeM International pour vos questions :

[Équipe d'immigration - UdeM international - Université de Montréal](#)

[Financer son séjour à Montréal - UdeM international - Université de Montréal](#)

Site Gouvernement Canadien :

[Travailler en tant que stagiaire ou étudiant inscrit à un programme d'enseignement coopératif - Canada.ca](#)

Stages à l'international (étudiants canadiens)

Un étudiant répondant aux critères pour faire un stage peut faire les démarches pour effectuer son stage à l'international.

Nous suggérons aux étudiants de faire des démarches pour un stage à l'étranger seulement dans les pays où ils ont déjà la citoyenneté.

- Les critères d'approbation sont les mêmes pour un stage à l'international
- Le superviseur doit être en mesure de communiquer en anglais ou français
- L'employeur/l'entreprise doit accepter de signer la convention de stage de l'université
- L'université peut, après validation, refuser de signer une convention ou autre document du milieu d'accueil.

*ATTENTION : les visas et règlements sont propres à chacun des pays. Il est de la responsabilité de l'étudiant de faire les démarches nécessaires. L'université n'offrira aucun support pour les stages à l'international.

► Absences, déclaration et accidents

Les modalités de gestion des absences, y compris l'impact de ces dernières sur la réussite du stage, constituent aussi une précision importante à fournir avant le stage. Entrée en vigueur le 24 août 2022, la Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail (Projet de loi n° 14) accorde aux stagiaires le droit de s'absenter pour de courtes périodes en raison des événements suivants :

Jours fériés : le 1er janvier ; le Vendredi saint ou le lundi de Pâques, au choix de l'employeur ; le lundi qui précède le 25 mai ; le 24 juin ou, si cette date tombe un dimanche, le 25 juin ; le 1er juillet ou, si cette date tombe un dimanche, le 2 juillet ; le premier lundi de septembre ; le deuxième lundi d'octobre ; le 25 décembre.

Motifs d'absences :

o Maladie ou raisons familiales : 10 journées par année pour cause de maladie, pour remplir des obligations liées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou pour prendre soin d'un parent. Ces congés peuvent être fractionnés si l'employeur (le milieu de stage) y consent ;

o Décès ou funérailles : 5 jours à l'occasion du décès ou des funérailles de sa conjointe ou son conjoint, de son enfant, de son père, de sa mère, d'un frère ou d'une sœur ;

o Mariage ou union civile : 1 journée ;

o Naissance ou adoption : 5 journées pour la naissance d'un enfant ou l'adoption d'un enfant ou une interruption de grossesse (à compter de la 20e semaine).

Les stagiaires peuvent s'absenter pour ces congés de courte durée pour un maximum de 10 jours par année*.

Disposition de la loi concernant la durée de l'activité :

« Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'atteinte des apprentissages visés par le Stage. Après évaluation des éléments propres à chaque situation, incluant la durée du Stage, et dans le souci de favoriser la réussite de la personne Stagiaire, le prolongement, le report ou la reprise du Stage pourrait être requis par l'Université, selon les circonstances. »

À partir de l'automne 2024, le 30 septembre (ou la journée désignée dans le calendrier académique) sera un jour férié à l'UdeM afin de souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Les activités d'enseignement, incluant les stages ayant lieu sur le campus, seront levées pour cette journée. La journée ne fait pas partie de la liste de jours fériés de la province. À l'extérieur de l'UdeM, si le jour férié n'est pas en vigueur dans le milieu de stage, les personnes qui seront en stage ce jour-là n'ont pas droit à un congé compensatoire.

Incidents & Malaises

En cas d'incident, d'accident ou de maladie professionnelle en contexte de stage, le milieu de stage doit faire parvenir à la Division Santé et sécurité au travail (SST) le rapport d'incident, à l'adresse accidents_sst@dps.umontreal.ca.

* La CNESST indique dans ses communications que les stagiaires peuvent s'absenter pour ces congés de courte durée pour un maximum de 10 jours par année, par stage. Le texte du Projet de loi n° 14 ne spécifie toutefois pas cette interprétation. Le Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI) fait présentement des représentations auprès du gouvernement afin d'obtenir des clarifications.

Modalités en cas de reprises ou d'abandons

Plusieurs situations, soit personnelles ou encore contextuelles au stage, peuvent justifier l'interruption ou l'abandon d'un stage. Les politiques du programme d'études ou de l'unité académique concernant les modalités liées aux abandons et aux possibilités de reprise, dans le respect des règlements pédagogiques incluent :

- les dates limites à respecter ;
- la documentation à fournir (billet médical ou autre pièce justificative) ;
- le cas échéant, les modalités possibles de la reprise du stage : soit dans le même milieu d'accueil, remplacement dans un nouveau milieu, report à un trimestre ou une année académique ultérieure, etc.
- Le DMS ne peut en aucun temps garantir la reprise d'un stage suite à un abandon ou un échec. La reprise se fera sous approbation de la soumission du projet de stage à reprendre ou à débiter avec un nouvel ou ancien employeur.

► Ressources

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques	
Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm
Politique relative au respect de la personne	Les politiques de l'Université visant le respect de la personne, soit la Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel et la Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme, s'appliquent pendant le Stage. https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_57_politique_VACS.pdf <u>Milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme</u>

Intégrité, fraude et plagiat	
Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine ! Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail. • Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours. 	
Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/

ANNEXE 1

Évaluation du superviseur – fin de stage

	COURS MAT2000 – MAT3000- MAT3001 Fiche d'évaluation fin de stage					
Le superviseur et le stagiaire doivent discuter de cette évaluation. Celle-ci doit ensuite être signée par le superviseur et remise au Coordinateur de stage avant la date limite.						
Renseignements généraux						
Nom du stagiaire ¹ :						
Programme d'études du stagiaire :				Période de stage :		
				Hiver ____ Été ____ Automne ____		
Nom de l'organisation :				Niveau de stage au Baccalauréat ;		
				Stage 1 <input type="checkbox"/> Stage 2 <input type="checkbox"/> Stage 3 <input type="checkbox"/>		
Nom du superviseur de stage :						
Évaluation du rendement						
Légende :						
5 : Surpasse largement les attentes du stage						
4 : Surpasse l'objectif du stage						
3 : Correspond à l'objectif du stage						
2 : Correspond à peine à l'objectif du stage						
1 : Ne satisfait pas l'objectif du stage						
Brève description des principales tâches accomplies par le stagiaire (maximum 5 lignes) :						
Critères d'évaluation	1	2	3	4	5	Veillez justifier si nécessaire : (la taille des cases s'ajustera au texte)
Capacité à organiser son travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Rapidité à effectuer le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attention portée aux détails et qualité du travail accompli	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Prise en charge et suivi de ses mandats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Initiative démontrée au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Capacité à respecter les échéanciers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation active aux discussions de l'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apport à la prise de décision par la proposition de solutions ou d'idées concrètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à analyser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Curiosité intellectuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Esprit de synthèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité des communications écrites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Facilité d'adaptation au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relations interpersonnelles et esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assiduité et ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collaboration avec le superviseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discrétion et confidentialité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appréciation globale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quelle a été la plus grande force du stagiaire?					
Quel a été le plus grand accomplissement du stagiaire?					
Expliquez ce que le stagiaire devrait améliorer afin de répondre ou de dépasser vos attentes.					
Quelles connaissances ou habiletés additionnelles auraient été utiles lors du stage?					
Seriez-vous prêt à reprendre cet étudiant en stage? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					

Signature (électronique
ou manuscrite)

Date